

La sélection des bovins de l'Ouest au début du XIXe siècle.
Évolution des pratiques et des représentations

Annie Antoine

Citer ce document / Cite this document :

Antoine Annie. La sélection des bovins de l'Ouest au début du XIXe siècle. Évolution des pratiques et des représentations. In: Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest. Tome 106, numéro 1, 1999. pp. 63-85;

doi : <https://doi.org/10.3406/abpo.1999.4015>

https://www.persee.fr/doc/abpo_0399-0826_1999_num_106_1_4015

Fichier pdf généré le 22/09/2021

Abstract

How was live-stock selection considered and carried out in the west at the turn of the XIXth century ? The 1819 inquiry that serves as basis to this study returns a scrambled answer to these questions as it rests both on the agronomic analysis that prevailed at the time and on the observation of the farmers' practices. If the official rhetoric is that the breeding of animals is left to chance and that the improvement of the herd can only be brought about by the growing of clover and the use of foreign bulls, such is not the practice nor maybe even the will of the farmers themselves. These latter were aware of the existence of various bovine « races », that could be identified all at once through the origin, the colour and the stature of the animals ; they carried out a selection of their cattle by eliminating a certain number of calves shortly after their births and they relied more on the cows than on the bulls to give them the animals which they could use, fatten and sell.

Résumé

Comment la sélection des animaux était-elle pensée et était-elle menée dans l'Ouest au tournant des XVIIIe et XIXe siècles ? L'enquête de 1819 qui sert de base à cette étude renvoie une réponse brouillée à cette question car elle est faite à la fois du discours agronomique en vigueur à ce moment et de l'observation des pratiques des agriculteurs. Si le discours officiel est que la reproduction des animaux est laissée au hasard et que l'amélioration du cheptel ne peut passer que par la culture du trèfle et l'utilisation de taureaux étrangers, telle n'est pas la pratique ni peut-être même la volonté des agriculteurs. Ceux-ci avaient conscience de l'existence de « races » bovines différentes, identifiables à la fois par la provenance, par la couleur et par la stature des animaux ; ils pratiquaient une sélection de leur bétail en éliminant un certain nombre de veaux peu de temps après leur naissance, et ils comptaient plus sur les vaches que sur les taureaux pour leur donner les animaux qu'ils pourraient utiliser, engraisser, négocier.

La sélection des bovins de l'Ouest au début du XIX^e siècle

Évolution des pratiques et des représentations

Annie ANTOINE

Comment la sélection des animaux était-elle pensée et était-elle menée dans l'Ouest au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles ? L'enquête de 1819 qui sert de base à cette étude renvoie une réponse brouillée à cette question car elle est faite à la fois du discours agronomique en vigueur à ce moment et de l'observation des pratiques des agriculteurs. Si le discours officiel est que la reproduction des animaux est laissée au hasard et que l'amélioration du cheptel ne peut passer que par la culture du trèfle et l'utilisation de taureaux étrangers, telle n'est pas la pratique ni peut-être même la volonté des agriculteurs. Ceux-ci avaient conscience de l'existence de « races » bovines différentes, identifiables à la fois par la provenance, par la couleur et par la stature des animaux ; ils pratiquaient une sélection de leur bétail en éliminant un certain nombre de veaux peu de temps après leur naissance, et ils comptaient plus sur les vaches que sur les taureaux pour leur donner les animaux qu'ils pourraient utiliser, engraisser, négocier.

How was live-stock selection considered and carried out in the west at the turn of the XIXth century ? The 1819 inquiry that serves as basis to this study returns a scrambled answer to these questions as it rests both on the agronomic analysis that prevailed at the time and on the observation of the farmers' practices. If the official rhetoric is that the breeding of animals is left to chance and that the improvement of the herd can only be brought about by the growing of clover and the use of foreign bulls, such is not the practice nor maybe even the will of the farmers themselves. These latter were aware of the existence of various bovine « races », that could be identified all at once through the origin, the colour and the stature of the animals ; they carried out a selection of their cattle by eliminating a certain number of calves shortly after their births and they relied more on the cows than on the bulls to give them the animals which they could use, fatten and sell.

Au début du XIX^e siècle encore, toutes les régions françaises devaient produire des grains pour nourrir leurs habitants, et l'animal – cheval ou bœuf, vache ou jument – était partout la seule force utilisée pour le travail agricole et le roulage des produits lourds. Mais ceci ne signifiait absolument pas l'absence de spécialisation des économies régionales et on peut opposer depuis longtemps déjà, à l'intérieur du Royaume, des régions à grains et des régions d'élevage¹. L'Ouest dans son ensemble appartient à cette seconde catégorie (« un peuple plus pasteur qu'agricole » écrit le sous-préfet de Quimperlé en 1819²) : du Poitou à la Mayenne et au Léon, l'élevage, des bovins ou des chevaux, n'y est pas « un mal nécessaire », mais y représente une option économique, voire une certaine forme de spéculation. L'objet de cette communication n'est pas de considérer globalement la part de l'élevage dans les économies de l'Ouest de la France mais d'analyser ponctuellement la diversité des manières de faire de l'élevage et en même temps les modalités de l'insertion de ces types d'élevage dans l'économie rurale. Le Maine et le Poitou exportent des bœufs, le Léon des chevaux, la région de Rennes du beurre ; il y a aussi tout un élevage beaucoup moins spectaculaire, qui n'alimente pas des circuits commerciaux lointains, mais qui anime le plus grand nombre des exploitations agricoles. En effet, si spécialisation régionale il y a à l'intérieur de l'Ouest, inversement, on observe que des types d'élevage différents, par leurs finalités et surtout par leur importance économique, coexistent presque toujours à l'intérieur d'un même espace. Ces manières différentes de faire de l'élevage nous ramènent en dernière analyse à la diversité des exploitations agricoles et des statuts sociaux des agriculteurs.

1 . Voir dans ce même numéro des *Annales de Bretagne* la contribution de Jacques MULLIEZ, « Essai sur le rapport éventuel entre "Révolution agricole" et utilisation du cheval au labour ».

2 . Archives départementales du Finistère, 7 M 95.

L'élevage de l'Ouest de la France à l'époque moderne a été moins étudié que celui de la Normandie³ ou que celui des montagnes auquel un colloque a été consacré il y a quelques années⁴. On connaît le fonctionnement de la métairie poitevine et la place faite à l'élevage bovin dans ce type d'exploitation⁵. L'élevage breton est plus mal connu. Deux thèses – celles de Jacques Charpy⁶ et de Jacques Mulliez⁷ – consacrées au cheval et aux haras, quelques articles⁸ sur ce même sujet font que l'élevage des chevaux est assez bien connu ; celui des bovins par contre reste largement à étudier. Certes, il existe quelques articles sur l'agriculture bretonne au début du XIX^e siècle⁹, quelques pages de Henri Sée¹⁰ ou de Jean Meyer¹¹, un article de Fañch Roudaut sur la vache

-
- 3 . Plusieurs articles de Bernard Garnier abordent cette question, notamment : « Pays herbagers, pays céréaliers et pays ouverts en Normandie (XVI^e-début du XIX^e siècle) », *Revue d'Histoire Économique et Sociale*, 1975, vol. 53, p. 493-525 ; « Comptabilité agricole et système de production : l'embouche bas-normande au début du XIX^e siècle », *Annales ESC*, mars-avril 1982, p. 320-343. On peut aussi citer l'étude faite par Jean-Marie Vallez à partir des livres de comptes d'un éleveur normand : « Un marchand-herbager augeron à l'action. Michel Londe et ses bœufs de 1774 à 1805 », *Enquêtes Rurales*, 2, 1997, p. 37-62.
 - 4 . *L'Élevage et la vie pastorale dans les montagnes de l'Europe au Moyen Âge et à l'époque moderne*. Actes du colloque international, Clermont-Ferrand, Institut d'Études du Massif Central, 1984, 439 p.
 - 5 . BOSSIS (P.), « Le milieu paysan aux confins de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne », *Études Rurales*, 1972, n° 47, p. 122-147 ; MERLE (L.), *La Métairie et l'Évolution agraire de la Gâtine poitevine de la fin du Moyen Âge à la Révolution*, Paris, SEVPEN, « Les Hommes et la Terre, 2 », 1958, 252 p.
 - 6 . CHARPY (J.), *Les Haras d'Ancien Régime et l'élevage du cheval en Bretagne (1666-1790)*, thèse École des Chartes, Paris, 1951, non publ. ; — « Les chevaux bretons au XVIII^e siècle », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, LXXXVI, 1960, p. 95-130, et LXXXVII, 1961, p. 3-31.
 - 7 . MULLIEZ (J.), *Les Chevaux du royaume. Histoire de l'élevage du cheval et de la création des haras*, Paris, Montalba, 1983, 400 p.
 - 8 . MUSSET (R.), « L'administration des haras et l'élevage du cheval en France au XVIII^e siècle (1715-1790) », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, XIII, 1909-1910, p. 36-57, et p. 133-152 ; —, « L'élevage du cheval en France pendant la première moitié du XVII^e siècle », *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et lettres de Caen*, 1939, p. 13-83 ; MULLIEZ (J.), « Le cheval breton aux XVII^e et XVIII^e siècles, connaissances scientifiques et savoir-faire paysan », in *Actes des Conférences de l'université d'été des Enclos et des Monts d'Arrée* (1990), Landivisiau, 1991, p. 82-97.
 - 9 . LETACONNOUX, (J.), « L'agriculture dans le département d'Ille-et-Vilaine en 1816 », *Annales de Bretagne*, 1908-1909, t. XXIV, p. 599-618 ; LEPROHON (R.), « La situation économique de la Bretagne aux XVI^e et XVII^e siècles », in *Actes des Conférences de l'université d'été des Enclos et des Monts d'Arrée* (1990), Landivisiau, 1991, p. 28-43.
 - 10 . SÉE (H.), *Les Classes rurales en Bretagne du XVI^e siècle à la Révolution*, Paris, V. Giard et E. Brière, 1906, XXI-544 p. Rééd. 1978, 544 p. ; — « Cheptels de métairies au début du XVI^e siècle », *Annales de Bretagne*, 1930-31, t. XXXIX, p. 523-524.
 - 11 . MEYER (J.), *La Noblesse bretonne au XVIII^e siècle*, Paris, Imprimerie nationale, 1966, 2 vol., cv-1293 p. ; rééd. Paris, EHESS, 1985.

bretonne ¹², des travaux d'étudiants signalant la place des animaux et des produits de l'élevage dans les inventaires après-décès des ruraux. De tout cela, de même que de toute immersion dans les fonds d'archives de la série M, il ressort que cet élevage est important, que les bêtes sont nombreuses, qu'elles sont de couleurs variées, mais qu'elles sont chétives et mal entretenues.

L'élevage dans l'Ouest reste donc une question à traiter et c'est par un angle très aigu qu'elle sera abordée ici, celui de la sélection et de l'évolution des espèces bovines à la charnière des XVIII^e et XIX^e siècles. Cette clé d'entrée dans le sujet touche à trois domaines :

- celui des pratiques : y a-t-il une sélection des animaux dans l'agriculture ancienne ?
- celui des représentations : comment les agriculteurs de la fin du XVIII^e siècle imaginent-ils que se transmettent les caractères des animaux avant l'introduction du taureau Durham ?
- celui de la micro-économie : les agriculteurs pouvaient-ils concevoir l'existence sur leur exploitation d'un mâle nourri à la seule fin de servir les vaches ?

Suggérer des réponses à ces questions nécessite de considérer la question de l'élevage bovin à travers des problématiques beaucoup plus larges. S'interroger sur la nature et l'existence de pratiques de sélection des bœufs avant la modernisation agricole du XIX^e siècle implique d'analyser le fonctionnement des systèmes d'élevage pour mettre en évidence la nécessité ou l'absence de nécessité de ces pratiques. Ceci implique d'évoquer l'autoconsommation et la commercialisation des produits de l'élevage, la spécialisation de cet élevage (fourniture de jeunes, d'adultes ou bien utilisation de la force de travail des animaux), sa diversité locale et ses modalités d'évolution interne, toutes choses qui sous-tendent le choix que font les agriculteurs d'élever et de faire se reproduire certains animaux plutôt que d'autres.

La source principale de cette étude est constituée par la Statistique bovine de 1819, réalisée et conservée de manière inégale pour plusieurs départements de l'Ouest. Nous utiliserons ici les réponses des départements de la Mayenne, du Finistère et des Côtes-d'Armor ¹³. Cette enquête interroge les autorités locales sur les différentes espèces de « bêtes à grosses cornes », la manière de les utiliser, les moyens à employer pour les améliorer. Pour la Mayenne, nous disposons de réponses au niveau communal et à celui de l'arrondissement ¹⁴ ;

12 . ROUDAUT (F.), « Les vaches bretonnes au XVIII^e siècle », *Charpiana, Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy*, Rennes, Fédération des Sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 319-327.

13 . Archives départementales de la Mayenne, 7 M 27 ; Archives départementales du Finistère, 7 M 95 ; Archives départementales des Côtes-d'Armor, 6 M 921. Dans la suite de cet article, lorsque ces documents seront cités, ces trois cotes ne seront pas systématiquement répétées.

14 . Réponses des arrondissements de Château-Gontier, Laval, Mayenne, synthèse départementale ; la liasse comprend aussi un grand nombre de réponses faites par les maires pour leur commune.

pour le Finistère, nous avons les réponses des quatre arrondissements et la synthèse départementale ¹⁵ ; les réponses sont plus lacunaires pour les Côtes-d'Armor ¹⁶. Ces documents font apparaître une situation en voie d'évolution, un modèle contesté – celui de l'ancien élevage – donc un modèle expliqué. En effet, ces premières enquêtes du XIX^e siècle évoquent, de manière qualitative encore, les transformations des différents modèles d'élevage représentés dans l'Ouest. À l'époque où ces documents sont rédigés, les autorités locales ¹⁷ sont acquises aux idées que les Sociétés d'Agriculture diffusent depuis le milieu du siècle précédent : il faut développer les fourrages artificiels et introduire des mâles étrangers pour améliorer les races locales « abâtardies ». C'est en s'appuyant sur ces théories qu'elles font la critique ou l'éloge des agriculteurs de leur canton ou de leur département. En négatif, on lit, à travers leurs critiques de la « routine » paysanne en matière d'élevage, la rationalité du système qu'ils critiquent.

Les discours officiels : du trèfle et des taureaux

Tous reposent sur l'idée que le progrès ne peut se faire qu'en prenant le contre pied des méthodes traditionnelles. De la Mayenne au Finistère, la critique des pratiques des agriculteurs-éleveurs est systématique. Quelle que soit la manière dont se traduit cette désapprobation (accusation de routine, d'insouciance, de cupidité ou sollicitude rapportée au dénuement matériel et technique des agriculteurs), c'est l'ensemble du système pastoral qui est condamné. Cette critique doit être interprétée dans le contexte intellectuel dans lequel elle se situe : les administrateurs locaux qui rédigent les réponses à ces enquêtes ne voudraient surtout pas risquer d'apparaître attachés aux pratiques anciennes et doutant du bien fondé des théories agronomiques en vigueur. Il semble de bon ton de critiquer les méthodes traditionnelles et de parler des affaires agricoles avec un vocabulaire technique et relevé. On lit par exemple dans la synthèse faite pour l'arrondissement de Quimperlé, qu'au début de la belle saison, quand les réserves de foin sont épuisées, on nourrit les bestiaux avec du seigle coupé en vert, de l'herbe précoce mais aussi avec « des pampres de navets montant en graine » ; qu'à la fin de l'automne et en hiver, on leur donne du foin, de la paille et qu'on « y ajoute de la lande (*ulex luzopaus*) pilée et du marc de pommes dans les années à cidre ». De même, il semble que, dans

15 . Réponses des arrondissements de Brest, Châteaulin, Morlaix, Quimper, Quimperlé, synthèse départementale pour le Finistère.

16 . Réponses des arrondissements de Lannion et de Guingamp, synthèse départementale pour les Côtes-du-Nord.

17 . On verra que cette affirmation est vraie jusqu'au niveau des arrondissements et des cantons. Par contre, les réponses faites par les maires au niveau communal reproduisent beaucoup moins fidèlement le discours officiel ; elles sont certainement beaucoup plus proches de la pratique des agriculteurs.

l'arrondissement de Brest, on veuille cultiver « de la luzerne dite *Medicago major* ». L'agriculture est devenue un sujet trop technique pour en parler comme les agriculteurs et ceci contribue sans doute à expliquer la vision très critique que les autorités souhaitent transmettre. Ces critiques s'exercent par rapport à trois des pratiques traditionnelles des agriculteurs : la manière de nourrir les bêtes, l'âge auquel elles sont livrées à la boucherie, leur mode de reproduction.

Les critiques du système d'élevage traditionnel

Le premier élément de cette critique porte sur le fait que les bêtes sont mal nourries. La critique est aussi virulente dans les trois départements pour lesquels l'enquête a été étudiée (Finistère, Côtes-d'Armor, Mayenne) et ce, bien que la question de la nourriture du bétail ne s'y pose pas dans les mêmes termes.

Les bêtes sont mal nourries

En Mayenne, à quelques rares exceptions près (quelques communes situées à l'est de Laval), on n'engraisse pas les bêtes car on ne dispose pas d'un fourrage hivernal suffisant¹⁸. D'autre part, les prés ne sont pas pâturés en permanence, ils sont fermés aux bestiaux de la Chandeleur (début du mois de février) à la récolte du foin. Les bestiaux passent à l'étable les mois froids de l'hiver, presque toutes les nuits de l'année et les journées chaudes de l'été. Leur nourriture est donc pour partie pâturée dans les prés et les champs et pour une autre partie apportée par les agriculteurs. Les pâtures sont de trois types : les prés, à partir du mois de juin quand le foin a été coupé, les pâtis qui sont des prairies naturelles peu entretenues – il ne sont pas irrigués, il n'y est point apporté d'engrais et il n'y est pas semé de « graine de foin » comme dans les prés – et les « champs en écots de céréales », c'est à dire les terres qui leur sont ouvertes après la récolte. Les céréales ont été coupées à la faucille ; la partie haute de la tige constitue la paille qui est engrangée après la récolte des grains, la partie basse constitue le chaume qui reste sur le champ et qui ne sera coupé et récolté que si l'on manque de paille pour l'hiver. Sinon il sera pâturé sur place, il pourrira et finira par engraisser le sol. Entre les tiges de céréales poussent soit des « herbiers » spontanés (le plus souvent du chiendent ou des digitales, plantes qui sont peu prisées voire malsaines, mais aussi des végétaux comme les vesces et les lottiers qui constituent au contraire une très bonne nourriture pour les bestiaux), soit des ajoncs qui ont été semés en même temps que les céréales. Quand ils sont à l'étable, les bestiaux reçoivent du foin (celui-ci provient de l'herbe coupée dans les closeaux ou dans les prés) mêlé à la

18 . ANTOINE (A.), *Fiefs et Villages du Bas-Maine au XVIII^e siècle*, Mayenne, ERO, 1994, 539 p.

paille des céréales et de la « lande pilée », c'est à dire des pousses d'ajonc¹⁹. Si la paille manque, alors le chaume (partie plus dure de la tige) sera ramassé et leur sera distribué. Au printemps, pour faire la soudure entre ces fourrages secs et le pâturage libre, ils recevront des céréales coupées en vert et les feuilles des grands choux qui croissent l'hiver dans les jardins. Pour les engraisser ou commencer à les engraisser, l'idéal est d'utiliser du foin ou du trèfle pur ; il est aussi possible d'utiliser de la farine d'orge ou d'avoine, du marc d'huile de lin, des pommes de terre, mais ceci est encore considéré comme rare dans l'enquête de 1819.

Le mode de nourriture des bestiaux est assez semblable dans le département des Côtes-du-Nord. La diversité du système y est la même, ses rigidités aussi, aggravées par le fait qu'il y a concurrence entre le bovin et le cheval : « Les meilleurs fourrages et tous les bons pacages sont réservés aux chevaux ». Dans le Finistère, la situation semble à la fois globalement meilleure et localement plus contrastée. Cependant, la critique des autorités n'est pas moins virulente : la cause du mauvais état des bestiaux tient à « l'insuffisance des pâturages naturels tant en quantité qu'en qualité, [à] la nullité des fourrages artificiels »²⁰. Les prairies naturelles sont peu productives car elles sont sans irrigation, non fumées, infestées de jonc : « On a dit qu'une des deux causes de l'état actuel des bêtes à cornes dans cet arrondissement était la qualité généralement mauvaise presque partout insuffisante de nourriture et pâturages. En effet, hors le petit nombre de bestiaux que l'on destine à la boucherie et pour lesquels on réserve quelques champs clos de terres qui reposent ou les regains sur prairies, tous les autres sont abandonnés sur des vagues arides ou dans des prés sauvages et épuisés »²¹. Mais il existe toute une quantité de nourritures supplétives, ce qui amène à nuancer l'opinion très critique émise d'abord : foin et paille, seigle coupé en vert, herbes précoces, fanes de navets pour le printemps et pour l'automne, paille de diverses céréales, ajonc, pommes ayant servi à faire le cidre. Cet arrondissement pratique l'engraissement des bœufs et aussi des vaches soit en hiver avec du foin, soit en saison avec l'herbe des « prateaux précoces », le regain des près dont le foin a été coupé, de la farine de son « détrempeée dans de l'eau de lavure ».

19 . Selon le maire de Daon, la fleur des genêts est aussi une excellente nourriture, Archives départementales de la Mayenne, 7 M 277.

20 . Synthèse des réponses pour le département du Finistère.

21 . Réponse de l'arrondissement de Quimperlé. Les « champs clos de terres qui reposent » sont les champs en jachère pâturée, les « regains sur prairies » correspondent à l'ouverture des prairies au bétail après la récolte du foin, les « vagues arides », les « prés sauvages et épuisés » sont des pâtis, c'est à dire des prairies mal situées (« arides » et desséchées), non entretenues et peu productives qui ne fournissent pas de foin à couper mais sont pâturées sur place.

La lecture de ces textes laisse une impression mitigée : les autorités s'efforcent de prouver que la nourriture des bestiaux telle qu'elle est pratiquée traditionnellement est insuffisante. Néanmoins, la description d'une multitude de pratiques assez ingénieuses laisse imaginer une situation qui n'est pas si mauvaise que cela est systématiquement affirmé.

Les méthodes employées pour la reproduction sont mauvaises

La seconde critique concerne le mode de reproduction des bestiaux. L'opinion émise est unanime dans les trois départements pour lesquels cette enquête a été étudiée : on fait couvrir trop tôt les génisses par des taureaux trop jeunes ; c'est, de l'avis de tous, une des causes essentielles de la petite taille des bestiaux tant de ceux à naître que de leurs parents, qui se développeraient bien davantage s'ils étaient employés plus tard à la reproduction. On lit pour l'arrondissement de Quimperlé : « les génisses et les taureaux sont employés trop jeunes à la reproduction. On attend à peine que les premières aient atteint l'âge de deux ans, elles sont fécondées dès qu'elles le désirent ce qui arrive souvent à dix-huit mois, et par qui le sont-elles ? par un taureau d'un à deux ans ; ils ne dépassent presque jamais cet âge sans que le cultivateur qui l'a élevé comme objet de spéculation ne le livre à toute femelle qui se présente sans égard au trop grand nombre de saillies journalières sans, dis-je, reconnaître d'autre mesure que l'épuisement total de ses forces et sans que cet animal épuisé ne reçoive ni choix de nourriture, ni qu'il soit l'objet de soins particuliers ». La même pratique est décrite dans l'arrondissement de Brest : « Il n'est suivi pour la reproduction aucune méthode particulière ou plutôt les méthodes varient selon le caprice de chaque fermier. Cette partie si importante de l'économie rurale est en quelque sorte abandonnée au hasard : cependant les usages les plus généralement adoptés pour les cultivateurs aisés sont de ne jamais séparer les taureaux des vaches et pour les cultivateurs peu aisés, ils mènent leur vache au mâle le plus voisin et paient pour la saillie une rétribution de quelques centimes au propriétaire du taureau. Il suit de ces deux méthodes, très mauvaises sans doute, que les vaches et les taureaux employés à la reproduction sont presque toujours trop jeunes puisqu'il arrive de rencontrer très souvent des animaux servant à cet objet ayant beaucoup moins de dix-huit mois, d'où il résulte des produits éphémères et l'usure avant le temps marqué par la nature des taureaux qui offraient le plus d'espérance et qu'on est obligé de livrer dès l'âge de trois ans à la boucherie et quelquefois avant ». Ces exemples pourraient être multipliés et sur ce point, tous les avis sont les mêmes, qu'il s'agisse des synthèses faites pour les départements et les arrondissements, ou des réponses des maires, plus proches pour les autres questions des points de vue des agriculteurs.

Les animaux sont sacrifiés trop tôt

Troisième critique sur laquelle les opinions sont unanimes : les veaux sont livrés beaucoup trop jeunes à la boucherie. Les conséquences de cette pratique sont multiples : fournir à la consommation une viande que l'on estime être malsaine, ne rapporter aux agriculteurs que de petits profits alors qu'ils en tireraient de beaucoup plus importants d'animaux plus âgés, éliminer quelques individus qui pourraient devenir de beaux bœufs et même des reproducteurs de qualité²².

Comment améliorer ?

Les opinions sont là encore presque toutes identiques : il faut améliorer la nourriture et transformer le mode de reproduction. Sur le premier point, l'idée dominante est qu'il faut développer des fourrages artificiels. Sur cette question la comparaison entre la Mayenne et le Finistère est éclairante. Il semble bien qu'autour de 1820 l'agriculture du Finistère soit, plus que celle de la Mayenne, engagée dans un processus de diversification et de modernisation. Or les critiques des administratifs ne sont pas moins virulentes dans ces deux départements.

Cultiver du trèfle

En Mayenne, l'opinion émise au niveau des synthèses d'arrondissement comme dans les réponses des maires est qu'il faut développer la culture du trèfle. L'enthousiasme de quelques maires devant les progrès agricoles (utilisation de la chaux, culture du trèfle et utilisation de bons taureaux) doit certainement en partie être regardé comme une prise de position en faveur de la modernisation au moins autant que comme le reflet de réels progrès. Les jugements très négatifs de certains autres reflètent autant leur mécontentement face aux autorités que leur méconnaissance de ce que pourraient être les voies du progrès agricole : plusieurs, dans les communes du nord-ouest du département (Fougerolles, Vieuvy, Landivy, Désertines...), affirment que le progrès est impossible ; en effet, depuis plus d'une vingtaine d'année ils réclament une route, allant de Mayenne à Gorron, qu'ils n'ont pas obtenue. Ils estiment que cette route faciliterait les échanges avec la Normandie et permettrait d'utiliser les chevaux au lieu des bœufs pour tirer les charrettes. Mais pour la majeure partie des maires, le progrès agricole réside essentiellement dans la culture des trèfles. Certaines communes disent le semer depuis 30 voire 40 ans (Saint-Sulpice), la plupart depuis 10 ou 20. On sait que le trèfle existait en Mayenne avant la Révolution. Certains maires le considèrent encore comme « dange-

22 . « Une cupidité mal fondée fait qu'on livre à la boucherie et beaucoup trop jeunes des sujets qui auraient pu contribuer efficacement à l'amélioration de la race ou du moins à l'empêcher de dégénérer ». Réponse de l'arrondissement de Brest.

reux » car, lors des premières récoltes, il a été à l'origine d'accidents – sa consommation en vert, en grande quantité, par des bestiaux à jeun, les fait enfler et peut les tuer – mais en 1820, son utilisation est bien maîtrisée. On sait qu'il vaut mieux le donner sec aux bovins et qu'à cette condition, il constitue un excellent fourrage. Les modalités de culture préconisées pour cette légumineuse allient des procédés nouveaux et des méthodes traditionnelles. Pour certains, la chaux pure constitue la panacée. Pour un plus grand nombre, il faut l'utiliser en mélange avec la cherrée, la marganne²³, la boue de feuilles pourries ; pour d'autres ce serait déjà un grand progrès d'utiliser ces engrais traditionnels en plus grande quantité. Au moment où est menée cette enquête, les avantages de la chaux sont parfaitement connus : elle fait « grainer » les céréales, elle est favorable aux trèfles qui, sans elle, sont étouffés dès la seconde année par les mauvaises herbes. Ses inconvénients ne le sont pas encore tous : on a remarqué qu'elle entraîne l'élimination de certaines plantes, notamment celle des genêts qui restent un fourrage apprécié (Argenton-Notre-Dame, arr. de Château-Gontier), mais on ne sait pas encore que son effet bénéfique ne sera pas durable. Un seul maire (Le Buret, arr. de Château-Gontier) signale la création de prairies réellement artificielles, en même temps que l'échec de l'opération : « on a même labouré des prés pour les planter de nouveau et changer l'herbage.

Les premières années on a réussi, mais en négligeant l'engrais, l'herbage est redevenu ce qu'il était auparavant ». Il semble que labourer pour obtenir des prairies ne soit pas encore entré dans les pratiques des agriculteurs. La plupart des maires préconisent d'utiliser le trèfle ainsi que l'étaient auparavant les ajoncs : « il faudrait développer le trèfle en le semant dans les grains de printemps et les sarrasins » (Saint-Pierre-des-Landes). Le trèfle n'est donc pas considéré comme une prairie artificielle entrant dans le cycle des terres labourées, il est traité comme l'était l'ajonc, plante poussant plus ou moins naturellement sur les parcelles laissées en friche après deux ou trois ans de culture, dont on se souciait seulement de hâter la croissance en le semant en même temps que la dernière céréale de la rotation culturale. Les autres légumineuses comme la luzerne, le sainfoin, les vesces (ou vesseron) semblent n'avoir réussi nulle part : le sol est jugé trop « froid » et trop humide, même avec des engrais. Le progrès des fourrages, c'est aussi le développement des « coupages » (céréales consommées « en vert ») et l'utilisation plus importante des regains.

On observe que les communes du sud-est du département de la Mayenne se disent les plus touchées par le progrès agricole (chaux et trèfle), tandis que celles du sud-ouest et du nord-ouest imaginent le progrès impossible ou non encore amorcé. L'utilisation de la chaux renforce donc, dans le sud du départ-

23 . La marganne : les boues des villes.

tement, une ancienne opposition entre la rive droite et la rive gauche de la Mayenne, déjà signalée par le subdélégué de Château-Gontier en 1747 ; elle ravive également les plaintes des communes du nord (plaintes déjà évoquées dans certains cahiers de Doléances) contre le manque de routes carrossables, jugé responsable du maintien d'une agriculture archaïque.

Pour le Finistère et tout particulièrement pour l'arrondissement de Brest, est décrit un mode d'alimentation du bétail à moitié en pâture libre et à moitié à l'étable (foin, feuilles de navets, eau de son...) qui semble déjà bien avancé dans le processus de modernisation : « en hiver les animaux sont nourris avec de la paille, quelque peu de foin, des choux, des navets, des panais, du jonc²⁴ pilé, des pommes de terre et quelques fois ces aliments sont donnés cuits ». Et pourtant, la critique n'est pas moins vive : « Rien peut-être ne démontre plus l'esprit de routine des habitants de la Basse-Bretagne que ce qui se pratique dans l'arrondissement de Brest pour engraisser les bestiaux qu'on destine à la boucherie ; le procédé employé aujourd'hui est celui qu'on a toujours suivi, il est invariable par tous et il consiste seulement à tenir constamment les bestiaux à l'étable et à ajouter à leur nourriture d'hiver, qu'on vient de faire connaître, de l'eau de son et de la farine d'avoine ».

Quelle que soit la situation qu'elles ont devant les yeux, ce que veulent voir les autorités ce sont des champs de trèfle ! Mais si les propriétaires sont tous convaincus des bienfaits de cette plante, ce ne semble pas être le cas de tous les agriculteurs. Le sous-préfet de l'arrondissement de Quimperlé avoue qu'il ne sait quels moyens utiliser pour les convaincre : « le trèfle est sans contredit le fourrage artificiel qui réussirait le mieux dans ce pays. Quelques propriétaires qui habitent la campagne en cultivent et réussissent parfaitement ; les cultivateurs viennent voir, admirer la beauté de ce fourrage, le louer mais ne se décident pas davantage à suivre l'heureux exemple qui leur est donné. Comment les y déterminer ? » La solution recommandée est bien sûr la distribution de graines de trèfle (aux cultivateurs et non aux propriétaires), puis un concours, et une récompense pour l'exploitant qui aurait le plus beau champ de trèfle : un taureau de bonne race qui aurait l'obligation de servir les meilleures vaches du canton. Le champ de trèfle et le taureau, tels sont, vers 1820, les moyens préconisés par les autorités locales pour le développement de l'élevage bovin.

Utiliser des reproducteurs étrangers

Sur la méthode à appliquer pour sélectionner les animaux, les réponses données par l'enquête de 1819 ne sont pas toutes les mêmes. Tous connaissent les théories agronomiques : il faut importer des taureaux étrangers plus grands

24 . Le jonc ne fait pas partie des végétaux consommés par les bovins. Ce mot est vraisemblablement utilisé ici à la place d'ajonc, terme qui figurait d'abord sur le document et a été rayé.

pour que la race locale se développe. La plupart reproduisent exactement ce discours. L'idée que l'on trouve dans la synthèse départementale pour les Côtes-du-Nord est qu'il faudrait croiser les races locales avec des animaux provenant de la Normandie, du Maine et du Poitou. D'autres considèrent que l'on obtiendra le même résultat en utilisant seulement pour la reproduction les plus beaux spécimens de la race locale et en les soignant mieux. C'est l'avis que l'on trouve pour l'arrondissement de Morlaix et qui est recopié dans la synthèse départementale du Finistère : « Quelques hommes éclairés de l'arrondissement sont d'avis que la distribution des primes d'encouragement aux propriétaires des individus destinés à la reproduction et la formation d'établissements publics pour faire croiser la race indigène par des animaux plus grands et plus vigoureux contribueraient puissamment à l'amélioration des races ; mais d'autres, non moins éclairés, paraissent persuadés qu'il ne faut s'attacher qu'à obtenir un degré de perfectionnement de la race indigène et ne prendre aucune mesure qui puisse tendre à la dénaturer. Il y aurait, disent-ils, tout à perdre en changeant cette espèce qui produit le meilleur beurre connu et dont les qualités sont tellement appréciées qu'il s'en fait un commerce considérable avec l'étranger. Ils pensent que nos vaches, petites et faibles mais très bonnes, pourraient ne pas soutenir les mâles d'une haute stature, qu'elles sont moins délicates et plus faciles à nourrir, qu'enfin, sous tous les rapports, il ne faut pas altérer cette précieuse espèce ».

Enfin, certains pensent qu'il faut seulement retrouver la race qu'ils considèrent comme originelle et qui s'est « abâtardie » par manque de soins. On se trouve donc là en présence d'un discours intégrant des éléments contradictoires, fait des convictions personnelles du rédacteur – les races sont dégénérées et on ne retrouve plus les races originelles qui ont été trop de fois croisées²⁵ – et d'opinions empruntées au discours agronomique dominant selon lequel il faut croiser les races indigènes avec des races étrangères pour améliorer les caractères des animaux. Les mêmes personnages peuvent en effet affirmer en même temps que les races originelles sont perdues pour avoir été trop de fois croisées et qu'il faut faire des croisements de commune à commune ou bien en allant chercher des animaux hors de Bretagne, en Poitou, Saintonge, Europe du Nord. Ceci montre que le débat sur l'amélioration de l'élevage bovin dans l'Ouest s'organise en partie autour de la question des races des animaux, mais que la notion de race est des plus confuse au début du XIX^e siècle et qu'elle n'a certainement pas le même sens pour tous ceux qui ont répondu à l'enquête.

25 . On lit cela dans la réponse de l'arrondissement de Brest.

La question des races bovines au début du XIX^e siècle

Plusieurs questions de cette enquête amenaient des développements à ce sujet : quelles sont les différentes races ou variétés de bêtes à cornes ? quel est le nombre de chacune ? quelles améliorations ont été tentées ?

Comment se pose la question des races bovines ?

Les réponses à l'enquête sur le bétail adressée aux maires du département de la Mayenne en 1819 existent pour une centaine de communes. Une des questions qui leur était posée les invitait à définir « les différentes races et variétés des bêtes à grosses cornes », une autre leur demandait la manière de les améliorer. C'est peu de dire que la première question a été dans l'ensemble fort mal comprise et que les notions de races et d'espèce apparaissent, en 1819, étrangères à un grand nombre des maires. Plusieurs types de réponses témoignent de cette incompréhension :

- une seule espèce bâtarde, une race sans variétés, « la race naturelle du pays » (Assé-le-Béranger, Torcé), « la race élevée dans le pays » (Parné), « une petite espèce que je crois être occasionnée par le sol » (Cuillé) ;
- des bêtes de petite taille (Hercé), la moyenne et la petite race (Gâtines) ;
- deux espèces : des bœufs et des vaches, « des bœufs, des taureaux, des vaches, des génisses et des veaux » (Saulges), « ce sont les vaches, les veaux et les bœufs, il n'y en a pas d'une autre espèce vu que les génisses sont la même espèce » (Vimarcé), « nous n'avons qu'une espèce de race, mais pour la variété, nous avons des vaches, des bœufs et des génisses » (Voutré), « nous avons deux espèces de bêtes : les bœufs qui se divisent en bœufs et taureaux, les vaches qui se divisent en vaches, génisses, taures, génissons, veaux » (Saint-Loup-du-Gast) ;
- « des rouges, des blancs et rouges, peu de noirs » (Sainte-Suzanne) ;
- pas de bêtes à grosses cornes.

On observe que les maires de la partie sud du département (arrondissement de Château-Gontier) répondent plus souvent de façon précise en liant la question de la race à la provenance des animaux (race mancelle, race angevine, race bretonne...) tandis que ceux des deux arrondissements de Laval et de Mayenne donnent des réponses plus confuses.

Dans l'ensemble, et mises à part les quelques réponses inutilisables, la question des races et des espèces est présentée de trois manières différentes : par le biais de la couleur des bêtes, par celui de leur taille (petite, grande, moyenne) et par celui de leur provenance (mancelle, bretonne, angevine, accessoirement normande, suisse ou poitevine). Ces trois critères de la taille, de la couleur et de la provenance se recouvrent partiellement et indiquent aux agriculteurs comme aux acheteurs les aptitudes des bêtes à travailler ou à engraisser compte tenu des conditions d'alimentation qui leur sont faites. La

bretonne est la plus petite, la moins exigeante en nourriture, souvent dite « rouge » ; on la reconnaît, écrit le sous-préfet de la Mayenne ainsi que quelques maires de cet arrondissement, à ce que « ses paupières sont toujours noires ». Elle n'est pas très recherchée par les marchands car elle ne donne pas des bêtes susceptibles de bien engraisser. Le nord du département connaît l'espèce normande, « la plus belle » selon le sous-préfet : « on la reconnaît à sa robe brindelée, c'est ainsi que l'on appelle dans notre pays la couleur de ces belles vaches et génisses dont la peau est tigrée noire et blanche » ; elle exige de bons pâturages et ne peut être élevée que par les propriétaires aisés. L'espèce angevine est souvent appelée « la grande espèce », son pelage est clair de même que ses cornes (verdâtres) : elle n'est pas très recherchée car elle exige une nourriture plus abondante que celle que l'on trouve ordinairement dans le département. Comme c'est principalement par la couleur que l'on distingue les différentes espèces, toutes les bêtes trop claires partagent ce discrédit : le maire de Saint-Fort (arr. Château-Gontier) trouve que l'espèce la plus représentée dans sa commune convient, mais qu'il « serait nécessaire d'en changer la couleur [car] elle tire trop sur le blanc [du fait] du mélange avec une race étrangère (l'angevine) qui devient trop grasse pour le pays ». Le maire de Thorigné-en-Charnie (arr. de Laval) note que l'espèce « naturelle au pays (la mancelle) se soutient mieux » et appelle « bâtardes » certaines bêtes rouges dont la tête blanche indique qu'elles sont issues du croisement avec « des taureaux de la grande espèce » (angevine). L'espèce mancelle est en effet la plus répandue et la plus recherchée dans l'ensemble du département : « les mancelles sont plus belles que les bretonnes, mieux faites que les angevines et aux foires on les vend plus cher » (c. Athée, arr. de Château-Gontier). Leur pelage est rouge, parfois marqué de taches blanches. Plus grosse que la bretonne (que tous les maires voudraient éliminer) sans l'être autant toutefois que l'angevine, elle est réputée peu exigeante et « graissant vite ». Tous les maires, et particulièrement ceux du sud du département lui donnent la préférence car elle est particulièrement recherchée par « ces messieurs les herbagers de Normandie » (c. Azée, arr. Château-Gontier) : certains affirment même que les bœufs de cette espèce « graissent » autant dès cinq ans que ne le font à huit ans ceux de la « grande espèce », entendons par là de l'espèce angevine. Quelques bêtes suisses ont été importées : on les reconnaît à leur pelage sombre (« noir »), mais tous s'accordent à dire qu'elles ne correspondent pas aux conditions qui leur sont faites en Mayenne et que les propriétaires qui les conservent le font pour « la satisfaction d'avoir de beaux bestiaux » plus que pour le profit qu'ils en tirent. De tout cela, il ressort que ce sont essentiellement les aspects physiques des animaux qui permettent de les distinguer : à ces aspects physiques sont liées les qualités qu'on leur souhaite (aptitude à travailler et à engraisser, rusticité, faible exigence alimentaire...).

Les informations, très lacunaires, que l'on peut recueillir sur la localisation des trois espèces principales – bretonne, angevine et mancelle – permettent d'observer l'exclusion des bretonnes de la partie est et sud-est du département, leur localisation préférentielle dans le sud-ouest, l'implantation des angevines au nord et au nord-ouest. On voit donc que cette localisation n'est pas imposée seulement par la proximité géographique puisque l'angevine semble également implantée dans le nord et dans le sud du département. On observe que la mancelle progresse dans les communes qui annoncent des innovations fourragères, alors que la bretonne se maintient dans les communes pour lesquelles les maires ne signalent aucun progrès.

Dans le Finistère, les animaux sont peu décrits : il n'est rien dit, dans l'enquête de 1819, de la couleur des bêtes et il n'est fait que très peu de référence à la variété des races. Alors que la Mayenne apparaît comme une zone de contact entre plusieurs sortes d'animaux, le Finistère est uniformément le domaine de la bretonne ; ceci ne signifie pas l'uniformité de la couleur²⁶ mais l'uniformité des caractères de ces animaux. Dans les quatre arrondissements qui composent ce département (rappelons que nous ne disposons pas là des réponses des maires mais seulement des synthèses faites pour chaque arrondissement et pour l'ensemble du département), l'opinion qui triomphe est que la race est abâtardie et dégénérée. Il y est affirmé que, dans la partie occidentale du département, où l'on pouvait « auparavant » trouver deux espèces différentes, celle du Léon et celle de Carhaix, elles sont maintenant tellement dégénérées que l'on ne peut plus les reconnaître. Tous les textes, tel celui de l'arrondissement de Brest, renvoient à une situation ancienne où les races étaient plus belles : « l'insouciance des cultivateurs à soigner leurs bestiaux a été et est telle encore qu'il devient très difficile de distinguer quelles ont été les premières races des bêtes à cornes ; il en existait cependant deux bien distinctes, celle du Bas-Léon et celle de Carhaix ou des montagnes. Les bœufs de la première race avaient de belles formes, ils étaient bien armés et remarquables par la largeur de leurs hanches. Ceux de la seconde avec des hanches moins larges avaient des cotés plus forts. Ces deux races ont été tellement mêlées, croisées et avec si peu de discernement qu'il est maintenant peut-être impossible de les retrouver dans leur état primitif, si ce n'est dans les cantons de

26 . Que l'enquête ne soit pas très riche sur la couleur des bêtes ne signifie pas que ces animaux étaient plus uniformes qu'en Mayenne. Toutes les couleurs sont attribuées aux vaches que Fañch Roudaut rencontre dans les inventaires après-décès des agriculteurs du Finistère au XVIII^e siècle : le noir, le rouge, le blanc mais aussi le « moisy », le roux, le bai (vache brune ou vache dont le front s'orne d'une tache blanche ?), le brun, le châtaignier, la châtaigne, le gris, le jaune. Et s'y ajoutent toutes les bêtes « garrées », « garré noir », « noir et garré », « garré jaune », « garré rouge »... c'est à dire de plusieurs couleurs ; ROUDAUT (F.), « Les vaches bretonnes au XVIII^e siècle », art. cit. p. 321. Ceci montre qu'il est vain de vouloir identifier *a posteriori* une race à partir des couleurs des bêtes : les vaches dites « bretonnes » au XVIII^e siècle ne présentent aucune homogénéité de robe.

Saint-Renan et de Lannilis, les seuls de l'arrondissement de Brest où les cultivateurs portent quelques soins à élever leurs bestiaux ». Ce qui prouve aux rédacteurs de l'enquête cette dégénérescence des animaux, c'est la faiblesse de leur poids moyen : 150 à 170 kg pour un bœuf, 75 à 85 pour une vache ²⁷.

On observe donc une grande confusion dans les différentes manières de parler des races d'animaux. La couleur est un indice, mais qui ne fonctionne pas partout de la même manière. Dans le Finistère, où les bêtes ne sont pas moins bigarrées qu'ailleurs, elle constitue un moyen de différencier les animaux (d'où son importance dans les inventaires d'agriculteurs) – mais pas les races d'animaux ; il va tout autrement en Mayenne où l'on rencontre des animaux de provenance différente puisque l'on est sur la grande route qui, par le Limousin, le Poitou, le Maine, et la Normandie, mène les bœufs du Massif Central aux abattoirs parisiens. Ici la couleur, associée à la stature, donne des indications sur les caractères des animaux. Il semble donc bien, en dernière analyse, que dans cette enquête du début du XIX^e siècle, la question de la race se ramène à la provenance des animaux, comme si, dans certaines régions, les agriculteurs choisissaient de développer des bêtes présentant des critères particuliers. Ceci nous amène donc à la seconde question qui est celle de la manière dont peut se faire une sélection du bétail.

Comment se pratique la sélection du bétail ?

Peut-on imaginer qu'il existe un certain mode de sélection du bétail avant l'introduction dans la pratique des théories agronomiques ? Si l'on s'en tient aux informations données dans l'enquête de 1819, la réponse à cette question ne peut être que négative. Les remarques faites à ce sujet pour l'arrondissement de Brest constituent un modèle du genre : « Il n'est suivi pour la reproduction aucune méthode particulière, ou plutôt, les méthodes varient suivant le caprice de chaque fermier. Cette question si importante de l'économie rurale est en quelque sorte abandonnée au hasard. Cependant les usages les plus généralement adoptés sont, pour les cultivateurs aisés, de ne jamais séparer les taureaux des vaches et, pour les cultivateurs peu aisés, ils mènent leurs vaches au mâle le plus voisin et paient pour la saillie une rétribution de quelques centimes au propriétaire du taureau ». Seul le hasard semble donc triompher en ce domaine et, si les agriculteurs s'en mêlent, ils le font sans la moindre réflexion, livrant leurs vaches au premier taureau venu.

Il existe cependant des arguments qui vont contre ces affirmations et qui plaident en faveur d'une certaine sélection des animaux. Jacques Mulliez l'a montré pour les vaches de la région de Salers ²⁸ : l'orientation laitière de cet

27 . Ces chiffres sont confirmés par ceux de l'enquête de 1852.

28 . MULLIEZ (J.), « Pratiques populaires et science bourgeoise : l'élevage des gros bestiaux en France de 1750 à 1850 », in *L'Élevage et la vie pastorale... Actes du colloque international*, Clermont-Ferrand, Institut d'Études du Massif Central, 1984, p. 294 et suivantes.

élevage entraîne le sacrifice d'une partie des veaux ; ceux qui ne feront pas de bons bœufs de travail ou de bonnes vaches laitières sont éliminés : cette mise hors circuit des animaux sortant de la norme permet l'amélioration des caractères de la race. Ceci peut s'appliquer à presque tous les types d'élevage bovin : l'enquête de 1819 montre que partout une partie plus ou moins importante des veaux sont livrés à la boucherie peu après leur naissance. C'est par cette élimination rapide d'une partie des animaux et non par le choix d'un reproducteur particulier que se fait la sélection de la race. En Mayenne, l'examen de comptabilités agricoles de la première moitié du XVIII^e siècle²⁹ avait révélé le fait que les métayers vendaient la majeure partie des veaux femelles qui naissaient sur leur exploitation et achetaient des mâles en contre partie. C'est ce que Jacques Mulliez qualifie de « pratique populaire raisonnée... à laquelle s'oppose la Science »³⁰. La théorie agronomique préconise la sélection en employant des mâles choisis ; la pratique populaire consiste à éliminer très peu de temps après leur naissance les animaux qui présentent des caractères autres que ceux que l'on souhaite développer. Ceci implique à l'évidence des stratégies raisonnées cadrant mal avec l'idée de l'absence totale d'intervention dans le choix des animaux. Ces stratégies ne sont pas expliquées par l'enquête de 1819 qui est trop critique par rapport aux pratiques anciennes d'élevage pour en montrer la rationalité. Ces stratégies peuvent être déduites des orientations économiques de cet élevage, de la composition des cheptels et des spécialisations régionales.

Les spécialisations en matière d'élevage bovin

Il apparaît difficile de chiffrer la part autoconsommée et la part commercialisée des produits de l'élevage bovin. La première, même si on y inclut les sous-produits de l'élevage que sont le lait et le beurre et même si l'on sait que l'on trouve de la vache salée dans les inventaires après décès des agriculteurs bretons au XVIII^e siècle, semble globalement peu importante. La majeure partie de l'élevage bovin alimente des circuits commerciaux. Ces circuits portent sur des types d'animaux différents – veaux d'un an, génisses prêtes à vêler, bœufs de travail ou bœufs à engraisser – ce qui implique pour les agriculteurs de conserver prioritairement tel ou tel type d'animal.

Une activité tournée vers l'exportation

Dans l'arrondissement de Quimperlé, selon l'enquête de 1819, il naît chaque année 6 381 veaux ; 2 933 sont consommés en boucherie, 3 448 sont élevés ; « l'excédent du nombre des bestiaux nécessaires aux travaux agricoles,

29 . ANTOINE (A.), « Les Bovins de la Mayenne (1752-1820). Un modèle économique pour les campagnes de l'Ouest », *Histoire et Sociétés Rurales*, 4, 2^e semestre 1995, p. 105-136.

30 . MULLIEZ (J.), « Pratiques populaires et science bourgeoise... », art. cit. p. 299.

à l'ensouchement des fermes dans leur état actuel et à la consommation locale est assez considérable, cet excédent s'écoule dans le Morbihan et se vend surtout aux foires et marchés de Quimperlé où des acheteurs étrangers au département se rendent habituellement ; ces acheteurs qui viennent pour la plupart d'entre eux des environs de Vannes et de Quiberon expédient par mer une grande quantité de ces bestiaux (élèves et vaches à lait) à Saint-Jean-de-Luz où des marchands espagnols viennent en acheter. Ce commerce paraît avoir une certaine activité depuis la paix. On peut raisonnablement évaluer de 1 500 à 2 000 le nombre des bêtes à grosses cornes surtout de 2 à 3 ans qui sortent annuellement de l'arrondissement... ». Dans l'arrondissement de Brest, il se fait environ 16 000 élèves chaque année « dont le quart à peu près sert à remplacer les vieilles bêtes qu'on livre à la boucherie et le reste suffit à peine à alimenter un commerce journalier qui se fait avec la partie du Finistère appelée anciennement la Cornouaille où les jeunes bestiaux sont amenés pour être formés au travail et de là sont répandus dans le reste du département et même dans celui du Morbihan ».

Pour le département de la Mayenne, les indications fournies par l'enquête sont moins précises ; elles permettent cependant quelques observations. La majorité des communes sont tournées vers la Normandie, y compris celles de l'extrême sud dont les maires disent tous vouloir favoriser la race mancelle parce que les herbagers normands la préfèrent et en donnent le meilleur prix. Quelques communes du nord ou du nord-est annoncent vendre leurs génisses prêtes à vèler à Paris, à Sceaux et Poissy, en Brie ; celles de la Charnie ont leur débouché dans le pays chartrain. Il existe aussi des indications qui permettent de conclure à un marché local : les bouchers des villes (« la grande boucherie ») ramassent une partie des veaux qui sont vendus à quinze jours et aussi les quelques bœufs dont l'engraissement est achevé dans le département. Laval est un débouché pour quelques bêtes du nord-est du département. Les bouchers de campagne (« la petite boucherie ») absorbent le reste des veaux de quinze jours et toutes les bêtes accidentées ou estropiées. Si le lait n'est objet de commerce que dans le périmètre très étroit des villes, le beurre qui est surtout produit par les petits exploitants (ceux des closeries) alimente un marché local autant que l'autoconsommation. Par contre, le fromage semble le plus souvent inconnu et n'est jamais l'objet de commerce.

De tout cela, il ressort qu'il existe, localement, une grande variété de spécialisations de l'élevage bovin, ceci en fonction des débouchés commerciaux. On peut donc mettre en évidence des stratégies d'élevage commandant elles-mêmes des modes de sélection des animaux.

Les différents types d'élevage bovin

La Mayenne constitue, en 1819 comme au XVIII^e siècle, une région d'élevage bovin intermédiaire entre un pays naisseur et un pays d'embouche. Les bêtes naissent sur les exploitations, y vivent un certain nombre d'années puis sont vendues ensuite aux marchands de la région parisienne ou aux herbagers de Normandie ; tel est le schéma général. Quoique l'absence de données pour un grand nombre de communes brouille les résultats obtenus, on peut faire apparaître à partir de l'enquête de 1819 quatre types de situation.

Le modèle dominant est représenté sur les grandes exploitations (20 à 40 ha) tenues par ceux que l'on appelle invariablement les métayers au XVIII^e siècle et de plus en plus souvent les fermiers dans les premières années du XIX^e siècle. Sur ces exploitations, le troupeau se compose essentiellement de mâles (taureaux, bouvards et bœufs), de quelques vaches et de jeunes, les « élèves », veaux de lait ou veaux d'un an. Les vaches (4 en moyenne) donnent chacune un veau chaque année ; elles ne sont vendues que lorsqu'elles atteignent un âge important (10, 12 voire 15 ans). Parmi les veaux qui naissent, les mâles sont tous conservés et une femelle l'est de temps à autre pour remplacer une vache « usée ». Les taureaux sont utilisés une fois pour la reproduction (2 ans) et sont ensuite coupés pour devenir des bouvards puis des bœufs (une douzaine pour une belle exploitation). Les herbagers normands les achètent quand ils atteignent 6 à 8 ans, « âge auquel ils graissent le mieux » : l'exploitant doit donc nourrir pendant 4 ou 6 ans les mâles adultes en attendant que les marchands les demandent. Pendant cette période, ils sont employés aux labours et aux charrois, mais ils sont aussi fréquemment échangés : « l'usage est que les fermiers changent leurs bœufs chaque année », disent la plupart des maires en 1819. Au printemps, le métayer qui dispose de 6 couples de bœufs et de bouvards de 3, 4, 5, 6, 7, 8 ans vend deux couples (celui de 4 ans et celui de 5 ans par exemple), qu'il remplace par deux couples plus jeunes (2 et 3 ans par exemple) : il retarde ainsi l'échéance à laquelle il livrera ces animaux aux herbagers normands, mais il réalise immédiatement un bénéfice, les bêtes plus âgées valant toujours plus cher que les plus jeunes. La spécialisation vers la production de mâles est particulièrement affirmée dans les communes situées au sud-est de Laval : le ratio bœufs/vaches est d'autant plus déséquilibré que ces communes comportent un fort pourcentage de métairies par rapport à la moyenne départementale (Saint-Denis-d'Anjou et Saulges : 1,7 bœuf/1 vache, Bouessay : 1,5, Bierné : 1,4). On retrouve ponctuellement cette situation dans quelques communes du nord-est du département (Larchamp : 2,7, Colombiers-du-Plessis : 1,3, Gorron : 1,4).

Un type secondaire de spéculation bovine est également décrit dans l'enquête : il consiste à livrer (aux marchands de la région parisienne surtout)

des génisses de 2 à 3 ans prêtes à faire leur premier veau. Certaines exploitations semblent se livrer exclusivement à ce négoce, d'autres mettent sur le marché à la fois des bœufs de 6 à 8 ans et des génisses de 2 à 3 ans.

À ces deux modèles spéculatifs principaux s'ajoutent des options secondaires : avoir un troupeau de vaches laitières et se débarrasser au plus vite des veaux qui naissent pour profiter du lait (pour les exploitants qui peuvent quotidiennement apporter du lait à un marché urbain). C'est la situation que l'on observe à Laval et que l'on retrouve à Lassay et à Château-Gontier (c. de Bazouges) : le cheptel est presque exclusivement composé de vaches de tous âges destinées à fournir du lait aux habitants de la ville ; les veaux sont éliminés au plus tôt, ne sont conservées que les génisses nécessaires au remplacement des vaches, vendues entre 10 et 12 ans. Ce type de spéculation se fait le plus souvent dans de petites exploitations, l'absence de bœufs ne rendant pas indispensable de vastes herbages. Un quatrième cas de figure consiste à faire beaucoup d'élèves et à les vendre jeunes ; il peut être observé dans le sud-ouest du département, zone qui correspond à l'implantation importante de la race bretonne et à une modeste diffusion du progrès en matière de production fourragère. Il se caractérise par un nombre important de vaches de tous âges qui produisent des veaux dont une partie est vendue entre quinze jours et trois semaines, les autres, qu'ils soient mâles ou femelles, l'étant entre deux et quatre ans. Ceci correspond à l'activité de petits exploitants qui ne disposent pas d'assez de fourrage pour conserver des mâles adultes jusqu'à ce que les herbagers jugent raisonnable de les acheter et qui, ne pratiquant pas de spécialisation, conservent indifféremment mâles ou femelles. Ils vivent donc d'un profit moindre mais plus rapidement obtenu, choisissant de multiplier le nombre des élèves mais de les nourrir moins longtemps.

Le moyen de déterminer le type d'élevage est de calculer le ratio entre ces différents animaux. Lorsque l'élevage est de type « sauvage » et tend uniquement à utiliser la force de travail des animaux, il se compose indifféremment de mâles et de femelles ; dès qu'une région, ou du moins un certain nombre des exploitations d'une région donnée, se spécialise dans un certain type de production (bœufs à engraisser, jeunes bœufs dressés ou non dressés, vaches laitières, veaux...), la composition des cheptels par sexe et aussi par âge devient déséquilibrée. À partir de là, on doit reconnaître que l'agriculteur choisit certains animaux, bref qu'il opère une sélection en fonction de certains critères. La difficulté pour établir des ratios acceptables et significatifs est qu'il faut connaître, pour une région donnée la structure des exploitations agricoles. En Mayenne, il y a coïncidence entre les régions présentant les ratios les plus déséquilibrés en faveur des mâles et les paroisses comprenant les plus forts pourcentages de métairies ; les closeries au contraire augmentent la part des vaches dans le cheptel global d'une région. En effet, les différents types

d'exploitation se livrent à des spéculations différentes sur le bétail ; la répartition entre les différents types d'élevage est plus sociale que géographique car dans une même zone coexistent des agriculteurs travaillant avec des moyens techniques et des statuts économiques différents.

Les stratégies de reproduction du bétail

Il est assez clair que des choix seront faits en fonction des débouchés de ces différents types d'élevage. L'analyse de Jacques Mulliez consiste à dire que la sélection se fait principalement à partir des femelles, vaches de la région de Salers³¹ ou bien juments du Léon et du Trégor³² : elles seules restent au pays alors que les mâles sont vendus ; c'est donc à partir de l'aspect des femelles que l'on sait ce qu'est la race salers pour les bovins ou la race bretonne pour les chevaux. Or, du fait que les mâles ne sont utilisés qu'une année à la reproduction et que les vaches sont gardées sur l'exploitation tant qu'elles peuvent avoir des veaux (ou jusqu'à ce qu'elles perdent leurs dents, soit pendant 12 à 15 ans), la descendance d'une même vache est potentiellement plus nombreuse que celle d'un même taureau. Ces pratiques sont celles que l'on peut observer dans le Bas-Maine au XVIII^e siècle : ce sont les mâles qui sont recherchés pour y être ensuite partiellement engraisés, il est donc conservé la quasi-totalité des veaux mâles, alors que seule une partie des veaux femelles (ceux qui sont destinés à remplacer les vaches) sera élevée. Il y a donc, au moins pour les métairies qui se livrent à cet élevage spéculatif, la possibilité de choisir tel ou tel veau femelle de préférence à un autre. On pourra objecter que si ceci fonctionne assez bien dans le cadre des métairies, il n'en va pas de même pour les closeries. Celles-ci n'ont que des vaches et pas de bœufs. On pourrait donc en conclure qu'elles ne choisissent pas les veaux femelles qu'elles vont élever, qu'elles les conservent tous ; ce n'est pas vrai : la longévité des vaches fait qu'une closerie n'a absolument pas besoin d'élever toutes les femelles qui y naissent pour la seule reproduction de la souche. Là encore, les stratégies d'élevage débouchent sur des pratiques consistant à choisir tel veau de préférence à un autre et à faire porter la sélection tout particulièrement sur les femelles.

L'enquête de 1819 confirme cette pratique. On l'a déjà dit : les autorités responsables ont parfaitement admis le discours selon lequel l'amélioration des races passe par l'utilisation de taureaux étrangers ; il n'y a aucune voix discordante si l'on prend les synthèses faites au niveau des départements, et même à celui des arrondissements. Mais pour la Mayenne, nous disposons en 1819 des réponses faites par les maires dont certains sont en même temps

31 . *Id.*

32 . MULLIEZ (J.), « Le cheval breton aux XVII^e et XVIII^e siècles, connaissances scientifiques et savoir-faire paysan », in *Actes des Conférences de l'université d'été des Enclos et des Monts d'Arrée* (1990), Landivisiau, 1991, p. 82-97.

propriétaires, peut-être même propriétaires-exploitants, et qui sont donc des réponses proches des pratiques traditionnelles des agriculteurs. Or, un petit nombre d'entre eux affirme que ce sont de meilleures vaches et non de meilleurs taureaux qu'il faut utiliser pour améliorer les caractères du bétail. Interrogé sur les moyens à employer pour perfectionner l'espèce, le maire de Beau lieu répond qu'il faut surtout s'appliquer à améliorer les animaux destinés à la reproduction : « 1° - conserver dans le pays les meilleures vaches et, sans ambitionner des espèces trop fortes pour nos modestes pâturages, chercher toujours les plus belles vaches indigènes ; 2° - avoir des taureaux mieux choisis et plus âgés que les nôtres ». Pour celui de Vimarcé, il faut « s'attacher à n'acheter les vaches et taures que dans les crus convenables et faire castrer jeunes les mauvais taureaux » ; celui de Thorigné est encore plus catégorique : la seule manière d'améliorer l'espèce, « c'est de choisir de bonnes vaches, la tête fine et ouverte, le muflle blanc et court et les cornes blanches ». Statistiquement, les réponses qui demandent de bons taureaux sont beaucoup plus nombreuses que celles qui demandent de sélectionner de bonnes vaches, mais ces dernières attestent l'existence, dans la population, de l'idée que les mères transmettent leurs caractères aux veaux.

Cette priorité donnée à la femelle dans le choix du bétail se lit inversement dans le sort qui est fait au taureau, animal qui n'est utilisé qu'une année à la reproduction. On ne trouve pas de taureaux de plus de deux ans dans les statistiques agricoles, l'animal étant transformé très rapidement en bœuf dès qu'il atteint l'âge adulte. Ce n'est donc pas sur lui que l'on peut compter pour transmettre durablement les caractères d'une race étant donnée sa faible longévité en tant que reproducteur. Enfin, le dernier élément qui prouverait *a contrario* la justesse de cette vue c'est la résistance, dès le XVIII^e siècle et surtout au XIX^e, à l'utilisation de mâles importés. Certes leur caractère étranger n'est pas pour leur faciliter la tâche, mais ils représentent également un mode de reproduction non habituel. Plus qu'en termes d'opposition entre un système de reproduction par les femelles ou par les mâles, c'est une question de rentabilité économique qui se pose : l'usage d'un étalon spécialisé et nourri pour cette seule fonction n'est pas admis compte tenu du fait que n'importe quel autre animal mâle peut remplir cette fonction et entrer ensuite dans un cycle d'échange et de production. Ce sacrifice précoce du taureau est une constante de l'élevage bovin jusqu'au début du XIX^e siècle, quelle que soit par ailleurs la spécialisation vers tel ou tel type d'élevage. Tous s'accordent ainsi à montrer que le choix du mâle n'est pas une affaire fondamentale. C'est cette question qui apparaît dans le débat dont font état les enquêtes de 1819 sur la question de l'amélioration des espèces animales.

Seul le modèle d'« élevage sauvage » est compatible avec le règne du hasard dans la reproduction des animaux tel que l'évoquent les autorités brestoises au

début du XIX^e siècle ; dès lors que l'élevage est tourné vers une finalité particulière, quelle qu'elle soit, et qu'il y a élimination d'une partie au moins des animaux qui naissent, on peut conclure à une première forme de sélection des animaux. Il faut en fait différencier deux niveaux d'intervention : l'élimination d'une partie des veaux (qui existe dès que l'élevage est orienté vers un certain type de spéculation), le choix de certains reproducteurs ou de certaines reproductrices de préférence à d'autres. On peut facilement imaginer, compte tenu des impératifs économiques, que ce second niveau de l'intervention humaine dans la reproduction des bovins ne concerne pas tous les agriculteurs. Ceux qui ne visent qu'à vendre rapidement des veaux très jeunes à la boucherie n'ont effectivement aucune raison d'intervenir pour choisir les reproducteurs et les vaches qu'ils possèdent pourront très bien rencontrer le plus proche taureau ; par contre, dès qu'il est question de vendre des animaux d'un certain âge, qui passeront entre plusieurs mains et qui sont destinés à un marché lointain, il faut obtenir des animaux qui présentent certains caractères physiques auxquels on associe des qualités (telles l'aptitude à engraisser, la résistance au travail, la sobriété...) qui donnent du prix à ces animaux ; il n'est pas raisonnable alors d'imaginer que la reproduction soit livrée au hasard.

Annie Antoine
CRHISCO-Université Rennes 2